

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU TOURNOI TOUTES RONDES 2019

Article 1 : Présentation

Le Cercle d'Échecs de Courbevoie organise un tournoi toutes rondes le samedi 18 mai 2019.

Lieu des rencontres : espace convivialité, stade Jean-Pierre Rives, 91 boulevard de Verdun, 92400 Courbevoie.

Ce tournoi est ouvert à tout membre du Cercle d'Échecs de Courbevoie, licencié A ou B, à jour de sa cotisation.

Les joueurs sont répartis en 4 groupes de A à D, déterminés par les organisateurs. Ils rencontrent l'ensemble des joueurs de leur groupe.

Au début du tournoi, les joueurs n'ayant aucun classement recevront un Elo estimé (non classé) en fonction de leur catégorie d'âge.

Aucune ré-estimation ultérieure ne sera effectuée.

Article 2 : Règles et Appariements

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE telles qu'adoptées par son 88ème Congrès qui s'est tenu à Antalya (Turquie) [en octobre 2017]. Ces Règles du Jeu d'Échecs sont entrées en vigueur le 1er janvier 2018. En cas de litige la version anglaise de ce texte est la version officielle des Règles du Jeu d'Échecs.

L'article A.4 de l'annexe A sur les Echecs Rapides du Livre de l'Arbitre s'applique.

Appariements et classements assistés par ordinateur (programme PAPI 3.3).

Les appariements se font avec les tables de Berger, dans chacun des groupes A à D.

En s'inscrivant au tournoi, les joueurs s'engagent à jouer toutes les rondes. Un joueur arrêtant le tournoi avant la fin sera considéré comme forfait sur l'ensemble des rondes.

Article 3 : Cadence

La cadence est de quinze minutes avec un incrément de dix secondes par coup depuis le début.

Article 4 : Horaires

Accueil des participants : **samedi 18 mai à partir de 9h00**

Clôture des inscriptions : **mardi 14 mai**

Affichage des appariements à **9h15**.

Dates et horaires des rondes :

- 1^{ère} ronde, début à 9h30,
- 2^{ème} ronde, début à 10h20,
- 3^{ème} ronde, début à 11h10,
- 4^{ème} ronde, début à 12h,
- 5^{ème} ronde, début à 13h45,
- 6^{ème} ronde, début à 14h35,
- 7^{ème} ronde, début à 15h25.

Cérémonie de remise des prix **samedi 22 juin à 10h, à l'Espace Gaultier**

Tout joueur se présentant après 9h20 sera déclaré forfait pour l'ensemble du tournoi.

Article 5 : Droits d'inscription

Néant.

Article 6 : Prix

Liste des prix

- 1^{er} au classement général dans chacun des groupes : coupe du tournoi toutes rondes

Cumul des prix

Sans objet.

Attribution des prix

Les prix sont attribués en cas d'égalité de points de parties au joueur ayant le meilleur départage.

Article 7 : Classement

Départage des ex-æquo : il s'effectue en fonction du nombre de points de parties obtenu (gain = 1, nulle = 0,5, perte = 0).

Les départages successifs sont le nombre de parties gagnées puis le Sonneborn-Berger¹ puis le Koya².

Article 8 : Forfaits

Un joueur apparié arrivant devant l'échiquier avec plus d'un quart d'heure de retard est considéré comme forfait pour l'ensemble du tournoi.

Pour signaler un forfait de dernière minute, appeler un des arbitres en précisant ses nom et prénom.

Article 9 : Fin de partie

A l'issue de la partie, les joueurs doivent ranger les pièces sur l'échiquier et éteindre la pendule.

Article 10 : nullité par accord mutuel

Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE.

Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

Pour pouvoir faire nulle par accord mutuel, il faut jouer au moins 25 coups.

Si la nulle est constatée et validée par l'arbitre, les joueurs entourent les deux noms, écrivent « 0,5 », et signent les feuilles, puis remettent les feuilles à l'arbitre, et rangent les pièces.

¹ Somme des points des adversaires que le joueur a battu, et demi-somme des points des adversaires contre lesquels le joueur a annulé

² Nombre de points obtenus contre tous les adversaires qui ont réalisé 50 % ou plus.

Article 11 : Divers

Téléphones et moyens électroniques de communication

Les téléphones mobiles devront être éteints, si le téléphone mobile d'un joueur sonne dans la salle de jeu, le joueur en question perd la partie. Ils sont interdits dans la salle de jeu mais tolérés dans un sac et complètement éteints.

Tout son émis : sonnerie, alarme, ou vibreur, entrainera la perte immédiate de la partie pour le joueur fautif.

S'il est évident qu'un joueur a utilisé un tel équipement dans la salle de jeu, il perdra la partie et l'adversaire gagnera.

Triche

Si l'arbitre a des soupçons de triche envers un joueur, le joueur incriminé devra se conformer aux directives de l'arbitre.

Comportement

Eviter toute discussion et toute lecture suspecte.

Tout comportement incorrect, y compris à l'extérieur ou sur les lieux d'hébergement pourra être sanctionné. Une tenue correcte est exigée sur les lieux du Tournoi.

Les pendules doivent être manipulées calmement.

Toute dégradation entrainera une exclusion.

Tout manquement à la Charte du Joueur d'Echecs peut être sanctionné.

Vente de littérature échiquéenne interdite dans la salle de jeu.

Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements écrits signifient l'exclusion immédiate du tournoi.

La salle de jeu comprend la zone de jeu, les toilettes, l'espace fumeur, la buvette. Le joueur au trait ne peut quitter la zone de jeu sans autorisation de l'arbitre. Pendant la partie, interdiction de quitter la salle de jeu sans autorisation.

Un joueur forfait (absent sans avoir prévenu l'arbitre) est considéré comme ayant abandonné le tournoi et n'est pas apparié pour la ronde suivante.

Il est interdit d'apporter des boissons alcoolisées dans la zone de jeu.

Zones fumeurs

Il est strictement interdit de fumer dans la salle de jeu ainsi que dans tous les locaux désignés Comme zones non-fumeurs par les responsables de la sécurité du site.

Analyse des parties

Analyse et blitz interdits dans la salle de jeu.
Interdiction à un joueur d'aller dans la salle d'analyse pendant sa partie.

Joueurs mineurs

Les joueurs mineurs sont sous la responsabilité d'un accompagnateur désigné par les responsables légaux lors du pointage.

Article 12 : Arbitres

L'arbitre est :

- Yves Delplace (AFC).

Article 15 : Photographies

Les participants acceptent d'être photographiés et/ou filmés lors d'un reportage photos et/ou vidéo et autorisent l'utilisation et la diffusion de ces photographies ou vidéos pour l'ensemble des publications ou expositions de la ville de Courbevoie, du département des Hauts-de-Seine, de la Fédération Française des Echecs, de la Ligue d'Ile de France, du Comité départemental des Hauts-de-Seine, du Cercle d'Echecs de Courbevoie, dans le cadre de leurs actions de communication, pour une durée indéterminée.

Les photos avec flash ne seront acceptées que durant les dix premières minutes de la ronde.

Article 16 :

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'arbitre

L'Organisateur